

TABLETTES *Adultes*

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte de prêt des tablettes tactiles de la Médiathèque du MI[X] et m'engage à la respecter.

N° carte 2 6415.....

Nom :

Prénom :

Nom tablette :

Heure début de prêt :

Heure fin de prêt :

Personnel de la Médiathèque :

A Mourenx le

Signature



CHARTRE D'UTILISATION

CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1.** L'utilisation des tablettes tactiles est réservée aux personnes inscrites à la Médiathèque du MI[X].
- 2.** La présentation d'une pièce d'identité avec photo est obligatoire (carte d'identité, passeport, permis, carte étudiant...). Celle-ci sera conservée le temps du prêt par le personnel de la médiathèque.
- 3.** Pour les usagers ayant moins de 18 ans, autorisation parentale obligatoire.
- 4.** Le prêt des tablettes se fait durant les horaires d'ouverture publique de la médiathèque.
- 5.** L'utilisation des tablettes tactiles se fait exclusivement sur place. Il est absolument interdit de faire sortir le matériel hors de l'établissement.
- 6.** La consultation est soumise à la signature de la charte plaçant la tablette sous la responsabilité de la personne pendant la durée de sa consultation.
- 7.** En cas de fortes demandes, le temps d'utilisation est limité à 1h00 par jour.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET D'UTILISATION

- 8.** Manipuler les appareils avec précaution
- 9.** Chaque tablette permet d'avoir accès aux applications sélectionnées par les bibliothécaires. L'accès à internet n'est pas possible.
- 10.** Il est strictement interdit de modifier la configuration des tablettes, de télécharger et d'y stocker des applications et des documents personnels.
- 11.** Toute perte, vol, dégradation d'une partie ou de la totalité du matériel engage la responsabilité de l'utilisateur ou de son représentant légal qui devra la remplacer à l'identique par du matériel neuf.
- 12.** Il revient à l'utilisateur de signaler la panne ou la détérioration du matériel et des contenus.